

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 25 novembre 2011

Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 9 rue Jean Daudin, 75015 Paris, se sont réunis le vendredi 14 octobre 2011 à l'hôtel Ibis Paris Porte d'Italie – 13 rue du Val de Marne – 94250 Gentilly, sur convocation écrite du président en date du 16 novembre 2011, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.

Etaient présents :

Yves FOUCAULT	Président
Henri MIAU	Secrétaire général
Jean-Claude WACH	Trésorier
Michel PONCHAUT	Vice Président délégué à la communication
Roy COMPTE	Vice président délégué à la réflexion éthique, études, recherche
Jacques ROUSSEL	Secrétaire général adjoint, médecin fédéral national
Marc TRUFFAUT	Vice Président délégué au sport
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Yves OBIS	Membre
Nicole LE BODO	Membre

Etait excusé :

Catherine FAYOLLET	Membre
Jean-Paul MONCOUDIOL	Membre
Jean Maurice MARECHAL	Membre

Etait absent :

Pascal LAVAINNE	Membre
-----------------	--------

Assistaient à la séance :

Michel CHOPINAUD	Directeur Technique National
------------------	------------------------------

- En ouvrant la séance, le président tient à informer les élus de la nouvelle organisation du CDSA 69. Il souhaite remercier Daniel Bertoglio qui, pour des raisons professionnelles, a présenté sa démission de président. Il sera remplacé jusqu'à la fin de la mandature par Jean Paul Moncoudiol qui assure, par intérim, la présidence.

- Il relate l'audience que lui a accordé le nouveau ministre des sports, David Douillet. Le président a pu lui présenter la fédération et aborder avec lui les thèmes suivants :

- la préparation des Jeux Paralympiques : le ministre a confirmé que la FFSA aura des sportifs handicapés mentaux présents aux jeux de Londres

- Les effectifs des cadres techniques de la FFSA : le ministre informe de sa volonté de revoir la répartition d'ensemble des cadres aux fédérations. La FFSA sera pris en considération dans ses demandes d'augmentation du nombre de CTS
- La subvention par le CNDS : le ministre a affirmé que le montant actuel serait au moins maintenu, malgré la situation économique générale.
- Les emplois Staps : Le ministre a confirmé que l'Etat poursuivra le financement de ce dispositif. Il doit lui adresser un courrier de confirmation en lui précisant la hauteur de l'aide financière.
- La politique de coopération avec l'ensemble des les fédérations ordinaires, certaines souhaitant remettre en cause la délégation accordée aux deux fédérations en charge du handicap : le ministre a confirmé qu'il n'y avait aucun projet de suppression de la délégation en cours.
- L'évaluation des établissements médico-sociaux en cours et les relations avec les ARS pour valoriser les APSA sur tous les territoires : le président a fait référence aux 3 courriers adressés aux ministres en charge du handicap ou du sport. Le ministre adressera une note spécifique à ses collègues ministres pour appuyer très fortement nos demandes.
- Présence du ministre sur un championnat FFSA : le président a invité le ministre à participer à un prochain championnat de France. David Douillet pourrait venir au Judo ou aux championnats du monde de cross à Brest.

- Compte tenu de certains retours sur le rôle pas assez précis des élus désignés comme représentants officiels aux championnats de France, le **président souhaite que le bureau mette en place à court terme une charte du dirigeant pour leur donner les grandes lignes concernant l'attitude à adopter des représentants officiels de la FFSA.**

- Le président informe les élus du décès de Bruno Grob, président de SOF.

1. Approbation des PV du CD du 14 octobre et du bureau du 5 novembre : suivi des décisions :

Les deux PV sont validés.

Des remarques sont apportées :

- Sur la décision d'inviter systématiquement les présidents de fédérations sportives à l'occasion de championnats de France, d'Europe, du Monde, organisés par la FFSA en France.

Décision : le président propose que soient également invités les présidents de l'Unapei, de l'Apajh, les deux associations nationales principales en charge du handicap mental ainsi que le président du CNOSF. Le siège sera chargé de cette mission administrative.

- Sur le projet de la Tombola :

Une discussion s'engage sur la proposition de mettre fin à ce projet. Le Comité directeur ne peut que confirmer cette décision. Toutefois certains élus, non présents ou excusés lors du précédent bureau, regrettent que cette décision ait été prise après une présentation plus négative que positive du projet, faisant apparaître un coût important alors que ce dernier aurait pu être réduit si le siège avait pris en charge certaines dépenses qui ont été rajoutées. Cette décision d'arrêter ce projet va à l'encontre de ce qui avait été déjà annoncé dans les départements. Par crainte de ne pas réussir, elle pourra être interprétée comme un échec de

la fédération, un manque de « courage pour entreprendre ». De plus des stagiaires avaient été embauchés au siège sur ce projet. Il faudra les remobiliser sur d'autres actions ! Une opération identique va être mise en place par la région Champagne Ardennes. D'autres régions vont probablement se raccrocher.

La décision du comité directeur aura des conséquences directes sur la possible participation, comme spectateurs, d'élus, salariés, cadres aux jeux paralympiques de Londres. Et ce d'autant plus que le nombre de places de spectateurs, proposées initialement par le CPF à Handisport et au Sport Adapté, n'a pas fait l'objet d'une réservation (achat ferme) par la FFSA. Actuellement la FFSA ne pourra amener de spectateurs, sur un contingent de places à trouver, que si elle trouve les moyens financiers correspondants. Le DTN estime que si 80 places ont été réservées et achetées pour Handisport, la FFSA pourrait en obtenir 4 ou 5.

2. Retour sur les festivités du 40ème anniversaire de la FFSA :

Les membres du comité directeur partagent le bilan global qui a été dressé par le bureau. Ils retirent de cet événement une impression générale positive, tiennent à souligner la remarquable campagne de communication autour de l'événement, souhaitent souligner l'investissement particulier des salariés du siège dans la préparation et la réalisation de cette opération.

Des remarques ont été apportées sur la manifestation sur le champ de mars qui a manqué de maîtrise dans le déroulement technique du relais (pas de signaleurs sur le circuit, pas de parcours sécurisé au moment des relais devant le podium).

La soirée festive au club Haussmann fut une réussite générale avec quelques impairs (voir PV du bureau du 5 novembre).

Certains élus estiment que cet anniversaire était une « belle fête de famille » qu'il fallait faire pour marquer l'histoire de la FFSA. Mais qu'elle a manqué de sens global. Il eut été nécessaire d'aller plus loin pour faire de cette opération un « concept », pensé par la FFSA et décliné dans les régions et départements.

D'autres estiment qu'il conviendrait, à l'avenir, au delà de ce coup particulier de communication de reproduire un tel événement à chaque mandature. De plus la FFSA devrait adresser systématiquement à l'ensemble de ses partenaires (institutions publiques et privées, parlementaires, sponsors,...) des informations régulières pour faire valoir la richesse de l'activité fédérale tout au long de l'année. Nous ne faisons pas l'effort, comme d'autres fédérations, pour cultiver cette « communication permanente » qui devrait devenir un réflexe.

3. Compte rendu de la réunion INAS de Birmingham :

Marc Truffaut fait un compte rendu des AG de l'INAS Europe et de l'AG de l'INAS monde qui se sont déroulées dans une université de Birmingham.

La France a été désignée pour organiser en 2012 :

- le championnat du monde de Cross, du 10 au 12 février 2012 à Brest.
- deux rencontres de niveau européen : le Futsal en Drôme-Ardèche et le Basket Ball sur Paris, toutes les deux pendant la Toussaint (octobre 2012).

Pendant l'AG de l'INAS monde :

- Compte tenu des contraintes de plus en plus importantes liées à son programme sportif, les tests exigés par IPC,...l'INAS a besoin d'un budget plus important.

- Elle recherche un correspondant national antidopage pour la mise en place des contrôles, assurer un suivi des sportifs qui sont sélectionnés aux Jeux Paralympiques de chaque pays.

Décision : Jacques Roussel demandera à Nathalie Catajar, si elle accepte d'être désignée comme correspondant pour la France ?.

- Les résultats de la natation des Global Games de Loano, en septembre 2011, ne seront pas validés par IPC pour raison de procédures administratives non respectées (fichiers de résultats envoyés non conformes).
- La classification des sportifs par l'IPC soulève certaines questions aux différents pays. Quelle peut être la validité des tests, dont personne ne connaît les contenus, passés par des jeunes étudiants ? Pourquoi concevoir une classification qui n'est valable que pour une épreuve (ex 800m, non valable pour le 1 500m !) et non pour une discipline sportive ?

4. Point sur chaque secteur de pratique (activités motrices, sport scolaire, compétitions de haut niveau, sport et handicap psychique) :

Jean Maurice Maréchal, Jean Paul Moncoudiol n'étant pas présents, le point ne peut être fait sur les activités motrices et le Sport Scolaire Adapté.

Marc Truffaut fait un point sur le Haut Niveau :

- La FFSA a enregistré ses premières médailles lors des championnats d'Europe IPC de Tennis de Table à Split:

- Pascal Pereira médaillé d'argent chez les hommes
- Magalie Rousset, médaillée de bronze chez les femmes

Jean Vintzel, président du Collège des fédérations multisports et affinitaires du CNOSF, a adressé les félicitations du CNOSF à la FFSA pour ces résultats.

La kiné nationale, présente à Split, a été frappée par l'accueil et le soutien extrêmement chaleureux réservé par les sportifs et de l'ensemble de la délégation Handisport à nos sportifs SA.

Le DTN estime que la FF Handisport a pris également conscience, à partir de ces premiers résultats apportés par des sportifs FFSA, des réelles chances de médaille pour les jeux de Londres.

- Le pôle FB est désormais opérationnel à Reims depuis le mardi 22 novembre (1^{er} stage de l'équipe de France au CREPS). Il a reçu un excellent accueil par le nouveau directeur du CREPS, Jean Marc Lapierre.

- Sur cette discipline foot-ball pratiquée à la FFSA, Marc Truffaut estime que la Fédération ne peut plus poursuivre une politique sportive de haut niveau sur les 3 sortes de FB pratiquées à la FFSA (FB à 7, FB à 11, Futsal). Quel objectif doit-on poursuivre ? Cette problématique sportive peut se rencontrer dans les autres disciplines sportives. Le DTN évoque la proposition, faite après discussion avec la FSCF, d'étendre les secteurs de pratiques avec l'aide d'autres fédérations (exemple de la gymnastique, très pratiquée par FSCF qui propose d'accueillir, dans le cadre de la convention FFSA-FSCF, les handicapés mentaux dans leurs clubs).

Décision : Le SG fera une note aux présidents de départements et régions sur les conséquences du partenariat FFSA-FSCF pour élargir la palettes d'activités

sportives, de loisirs et culturelles des clubs FFSA grâce aux ressources des clubs FSCF

– Sport et handicap psychique : le DTN mentionne les 12 journées organisées dans les CREPS dans le cadre du développement des APSA réservées aux personnes en situation de handicap psychique en établissement psychiatrique. Un programme a été adressé dans les différentes régions qui ont accepté de participer à cette opération.

5. Programme sportif national 2012 et international :

- Répartition des élus pour les championnats de France :

Yves Foucault fait un point sur la répartition des élus dans les différents championnats de France. Quelques modifications et compléments sont apportés.

- Jeux paralympiques Londres, rétro-planning billetterie, déplacement élus, cadres et salariés du siège :

Conformément au résumé mentionné au point 1 suite à l'abandon de la Tombola, la FFSA devra trouver les moyens financiers pour le déplacement éventuel d'élus, cadres et salariés du siège.

Conformément aux exigences d'IPC, la FFSA est chargée de produire rapidement une liste large des sportifs et staffs pressentis pour participer aux Jeux de Londres. Elle constitue une liste de personnes « pré-acréditées ». Ce n'est que dans un deuxième temps qu'IPC, le 20 avril validera la liste officielle de ceux qui partent à Londres.

La sélection de la France sera annoncée le 4 juillet. Une action de communication sur la délégation FFH – FFSA sera réalisée en commun.

Le CPSF mettra en place une formation média training pour 10 athlètes dont un de la FFSA ainsi qu'un cadre SA.

- Championnats du monde de Cross à Brest, 10-12 février 2012 :

Ils seront intégrés aux 1/2 finales des championnats nationaux de la FF d'Athlétisme. Le président de la FFSA sera présent.

- Championnats d'Europe de Futsal : ils se dérouleront dans la Drôme-Ardèche à la Toussaint 2012

- Championnats d'Europe de Basket Ball : ils se dérouleront à la Toussaint 2012 en principe à la Halle Carpentier (Paris 13ème)

- La ville de Lans en Vercors souhaite signer une convention avec la FFSA pour accueillir les 18 et 19 décembre les équipes de Ski de la FFSA, en stage dans cette station. La ville offre la gratuité des remontées mécaniques. Yves Foucault s'y rendra pour signer la convention.

6. Bilan du premier regroupement des Conseillers Techniques Fédéraux :

Marc Truffaut, Roy Compte, Jean Paul Moncoudiol, Jean Maurice Marechal et Yves Obis représentaient le comité directeur lors de ce premier regroupement 2011 – 2012.

Yves Obis fait un point sur l'organisation et le déroulement de cette première des 4 rencontres inter régionales des conseillers techniques fédéraux (ex Staps et salariés des CD et ligues).

Tous les CTF étaient présents (30 personnes), venus des 4 régions du Sud et de l'Est de la France (Auvergne, Paca, Languedoc Roussillon et Rhône Alpes).

Beaucoup de thèmes ont été abordés par ces salariés dans les différents ateliers. Sans pouvoir en faire un diagnostic définitif après cette première réunion, Yves Obis fait ressortir deux problèmes abordés par beaucoup :

- celui de la formation de nos élus départementaux et régionaux. Devenus des employeurs, nos dirigeants sont perçus, pour certains salariés, comme trop « absents », ne permettant pas une vraie gouvernance associative.
- Celui du rôle de certains agents de développement qui se contentent « d'animer » des activités payantes sur le terrain (dans les institutions) qui permettent les ressources nécessaires à la prise en charge de leur emploi et non de « développer » le SA sur le territoire.

On peut ainsi comprendre pourquoi, malgré le maillage du territoire par nos agents de développement, il soit difficile d'atteindre l'objectif des 60 000 licenciés

Le DTN souhaite rajouter qu'il manque, lors de ce type de rencontres avec des salariés, un « message fédéral » fort. De cette première rencontre, il retire de l'ensemble des discussions 5 types de remarques formulées par les CTF :

- un manque de communication interne à la FFSA (pas assez d'informations des CD / CR – pas assez de relation entre Paris et la Province)
- une absence de gouvernance au niveau local, obligation de l'employeur de diriger, contrôler, manager, encadrer, décider,...
- une opacité sur les interventions des CD et des CR (quelles missions des uns et des autres ?) pour éviter rivalités, doublons,.... Il est urgent qu'une fiche soit écrite et proposée aux CR et CD
- une absence de « message fédéral fort » de la FFSA
- le manque de recherche de moyens financiers pour créer de la « richesse » au sein du comité; en conséquence il existe un antagonisme entre l'animation (pour faire rentrer de l'argent) et le développement (cf les propos de Yves Obis).
- un besoin de s'appuyer sur le siège fédéral, perçu plus comme centre de ressources pour le niveau national que pour les régions et les départements.

Yves Obis et Roy Compte seront présents aux trois prochains regroupements des CTF. Yves Foucault et Mado d'Engremont participeront à celui de Lille, Henri Miau et Jacques Roussel à celui de Bordeaux, Marc Truffaut et Yves Foucault à celui de Reims.

7. Validation de la convention FFSA / FF d'Equitation ; suivi des conventions avec les fédérations sportives ; présentation des 3 documents d'information – liste des instances, triplettes (CTS + élu du CD + DSF) chargées de suivre les commissions mixtes fédérales, organigramme FFSA :

- La convention FFSA- FFE est validée. La signature s'effectuera pendant le salon du cheval, probablement le 9 décembre. Jean Claude Wach accompagnera le président à cette occasion.
- Henri Miau fait un point sur les 3 documents qu'il a élaborés (liste des triplettes chargées de suivre les conventions, liste exhaustive des instances fédérales, organigramme avec mission des élus, CTS, salariés). Certaines corrections doivent encore être apportées. Ils seront ensuite diffusés largement et mis sur le site Web de la fédération.

8. Point sur la réunion des présidents de région du 10 décembre :

Henri Miau et Roy Compte font un point sur l'ordre du jour de prochaine réunion des présidents de ligues du 10 décembre.

9. Préparation de l'AG 2012 d'Angoulême :

- Echéancier pour préparer les documents statutaires :

Henri Miau propose que la présentation du rapport d'activités 2011 se déroule de la même manière que l'an passé. L'ensemble des rapports devra être validé par le comité directeur du 3 mars 2012. **Il demandera prochainement à tous les élus en charge d'un secteur de lui adresser, pour fin janvier, leur rapport et de lui proposer un résumé en 3 ou 4 diapos à intégrer dans le Power point général à présenter.**

- Règlement anti dopage :

Compte tenu des observations du ministère sur quelques points du règlement antidopage de la FFSA adopté en 2011, ce règlement corrigé devra être à nouveau faire l'objet d'un vote à l'AG d'Angoulême.

- Préparation de la journée du vendredi :

Le comité directeur valide la proposition d'Henri Miau et Roy Compte sur la journée du vendredi qui sera constituée :

- d'une CNC des sportifs : le groupe de 20 sportifs pourrait être constitué pour partie de sportifs de haut niveau, pour partie de sportifs représentant des régions. Le budget lié à cette réunion est à intégrer dans celui de l'AG.
- d'une réunion des présidents de comité départementaux ouverte à tous les autres participants de l'AG. L'ordre du jour de cette réunion sera présenté par Henri et Roy lors du prochain bureau

- Election complémentaire au comité directeur sur 3 postes féminins vacants :

Suite à l'appel à candidature envoyé à tous les CD CR, la FFSA enregistre à ce jour 3 candidatures féminines:

- Scarlett Giuliano, présidente du CDSA 13
- Colette Feron Grenouilleau, bénévole à la ligue Paca.
- Claudine Lignel, présidente de la Ligue SA Pays de la Loire

10. Point sur la situation financière et la convention d'objectifs :

Jean Claude Wach présente le tableau de bord préparé par Valérie Link. Ce document permet d'avoir une vision globale à un moment de l'année sur l'activité fédérale.

Sur la situation financière de la fédération, le trésorier estime que le résultat final de l'exercice 2011 pourrait dégager un excédent d'environ 5 000€. Mais il faut attendre un bilan plus précis sur les grandes opérations fédérales 2011 (Global Games, 40^{ème} anniversaire,...)

Il tient à remarquer que les budgets prévus pour les activités des élus nationaux sera contenu. Il fait des remarques sur le poste important des remboursements qu'il est nécessaire de mieux contrôler. Il rappelle que la règle prioritaire édictée pour le remboursement des déplacements, sur la base du trajet SNCF, doit être respectée. A chaque responsable de secteur qui valide les demandes de remboursement d'apprécier les cas particuliers qui sortiraient de la règle.

11. Point sur la communication (SAM, stratégie de communication, site Internet,...) :

Michel Ponchaut présente, sur Power Point, une réflexion générale sur la nouvelle identité visuelle de la FFSA. Compte tenu du contexte actuel, de la période charnière pour la FFSA et

de la volonté de mieux affirmer et transmettre ses valeurs, il semble qu'il soit important de modifier, moderniser l'identité visuelle (logo et charte graphique qui datent de 14 ans). Des exemples de modifications, de dynamisation, de déclinaison du logo réalisées pour d'autres fédérations sont présentées.

4 agences pourraient être consultées (Pom'set, Logic Corporate, M2C, Dragon Rouge). Le budget envisagé pour la réalisation de ce travail est estimé à 12 000€ TTC.

Certains membres du comité directeur, sans être opposé à ce projet qui accompagne l'évolution positive de la FFSA, font quelques observations :

- Ne faudrait-il faire précéder ce changement d'identité visuelle par l'écriture d'un autre projet fédéral ?
- Pourquoi ne pas faire correspondre cette évolution de la communication à la nouvelle période olympique, c'est à dire après les jeux de Londres ?
- Ce changement d'identité visuelle aura de lourdes conséquences financières indirectes après son adoption pour la fédération, ses CD et CR (changement de tous les supports actuels – papier, banderoles, vêtements, signalétique, ...-).
- Quels seront les moyens de la fédération pour imposer cette nouvelle identité à tous les CD et CR qui, comme instances déconcentrées de la FFSA, doivent avoir le même logo de la fédé, ce qui n'a déjà pas été appliqué partout pour le précédent logo, alors que cela était prévu dans la charte graphique précédente ?

Décision :

Une première proposition sur l'identité visuelle sera présentée sous la forme de consultation à la réunion des présidents de régions du 10 décembre et à l'AG d'Angoulême.

12. Projet de déploiement des APSA pour les personnes en situation de handicap psychique :

Jean Claude Wach présente rapidement le projet d'organisation des premières Journées Multisports FFSA – SPORT EN TÊTE qui se dérouleront du 12 au 16 mars 2012 simultanément dans de nombreux CREPS de France, pendant la 23^{ème} semaine d'information sur la Santé Mentale (SISM) qui aura pour thème "Culture, société et santé mentale ». La Fédération Française du Sport Adapté et Sport en Tête ont décidé d'œuvrer ensemble à la promotion des Activités Sportives Adaptées pour les personnes handicapées psychiques. Ces journées permettront la découverte, l'information, la sensibilisation au SA destinées aux personnes en situation de handicap psychique, aux professionnels, aux institutions ainsi qu'aux associations d'utilisateurs.

13. Information sur le recrutement de CTS à la FFSA :

Deux postes de CTS sont encore à pourvoir. Le DTN informe le comité directeur que le ministère des sports serait prêt à recruter le deuxième candidat, placé sur la liste complémentaire, du dernier concours du professorat de sport (CTS discipline Sport Adapté) de 2009. Il s'agit d'Aurélien Charasse, actuellement agent de développement à la ligue d'Auvergne. Le DTN propose que cette personne soit affectée comme CTN sur la région Rhône Alpes. La perspective de l'organisation des championnats du monde d'Athlétisme IPC en août 2013 à Lyon, dans l'organisation desquels la FFSA sera impliquée et la nécessité d'accompagner cette grande région dans les nombreux projets qu'elle porte ont conduit le DTN à faire cette proposition.

Cette affectation, prévue en principe en janvier 2012, sera probablement effective en septembre 2012.

14. Point sur les publications fédérales prévues :

Roy Compte fait un point sur les prochaines publications à paraître prochainement :

- deux cahiers du SA sur les thèmes « créativité et handicap » et « sport et handicap psychique »
- un ouvrage co-édité avec l'AFRAPS sur « SA et handicap-santé » (450 pages). Cet ouvrage, actuellement en relecture, est prévu pour une parution mi-janvier 2012.

Il propose qu'en 2012, la FFSA puisse lancer auprès des Universités qui ont une filière APA, un concours permettant de sélectionner et récompenser, au titre d'un « **prix de la recherche FFSA** » le **meilleur mémoire d'un étudiant en master APA d'une université. Un prix de 5 000€, pris en charge par un partenaire financier de la FFSA, pourrait être attribué à l'Université lauréate. Ce projet fera l'objet d'un travail entre la commission Communication et recherche de fonds et la commission Etudes Recherche.**

15. Evaluation du système « forfait licence » et perspectives :

Marc Truffaut rappelle que le projet de forfait licence jeune était expérimental sur 2 ans (2010-11 et 2011-12 dans les régions Ile de France, Midi Pyrénées, Basse Normandie et Pays de la Loire.

Décision :

Une évaluation sera faite au prochain bureau ainsi qu'une proposition à présenter à l'AG d'Angoulême.

Plus largement, il y a lieu d'évoquer avec les présidents de régions, le 10 décembre, les modalités qui existent dans les régions concernant les quote part décidées et appliquées par de nombreux départements et régions. Ces modalités qui influent sur le prix des licences payées par le sportif et le dirigeant doivent être prises en compte dans la réflexion générale sur les licences.

16. Remboursement des déplacements effectués en voiture, révision du tarif km :

Décision :

Le trésorier propose, après analyse des conséquences budgétaires sur l'ensemble des remboursements des déplacements, que le tarif kilométrique du remboursement auto passe de 0,34 à 0,36 cts d'€. Cette augmentation doit être assortie du strict respect des règles de remboursement (priorité au remboursement sur la base SNCF) avec pour raisons exceptionnelles les autorisations du DTN, du trésorier (cf point 10)

17. Affiliations, radiations :

Sont affiliées à la FFSA les associations suivantes :

25/14 Plusport Morteau, 25500 Morteau

62/43 MJEP Isbergues Tennis de Table, 62330 Isbergues

71/07 Académie de FB de Chalon /Saône, 71100 Chalon/Saône

- Sont affiliées, sous réserve de fournir un dossier complet, les associations suivantes :

16/20 Sport et loisir de St Claud, 16450 Saint Claud

59/54 Avenir régional Sport Adapté, 59910 Bondues
81/3 Castres Handi Gliss', 81710 Saix
85/2 Pouzauges athlétic club TT, 85700 Pouzauges

- Est radié le club suivant :
38/08 Club Omnisports SA de l'Isère

18. Questions diverses :

- Informations sur les DOM :

- Projet de ligue en Guadeloupe :

Yves Obis rend compte de ses contacts qu'il a eu avec la Guadeloupe qui s'apprêterait à créer deux clubs et un comité Régional.

- Situation de la ligue Réunion :

Henri Miau n'a toujours rien reçu de la ligue Réunion suite à la demande exprimée lors de l'AG de Lyon. Le président souhaite qu'on mette cette ligue en demeure de répondre pour que la FFSA ait les explications relatives aux problèmes de fonctionnement qu'elle rencontre.

- Signature de la convention entre la FF Bowling SQ :

Une date et un lieu ont été proposés, à Bourges le samedi 14 janvier. Compte tenu de la tenue du comité directeur ce jour-là, le SG est chargé de demander à la FFBSQ de bien vouloir prévoir cette signature en soirée de préférence pour permettre à un représentant du CD de s'y rendre.

- Site Web de la FFSA :

Il est prévu qu'il soit opérationnel le 10 décembre.

- Prix « handicap et création » de la ville de Paris :

Le maire de Paris a invité la FFSA à une remise du prix « handicap et création » le mercredi 30 novembre à Paris. C'est Catherine Fayollet qui représentera la FFSA

- 30ème anniversaire du CREPS de Reims :

Cet anniversaire se déroulera le 7 décembre. Un représentant de la ligue Champagne Ardennes représentera la FFSA.

- Calendrier des activités fédérales :

Compte tenu du nombre important d'événements qui se déroulent sur l'année, les membres du comité directeur souhaiteraient qu'un calendrier annuel unique distribué ou consultable par tous, intègre tous les événements de la FFSA (championnats de France, championnats internationaux, réunions de la DTN, des commissions, du CPSF, etc...). Le SG demandera à Valérie et à Mireille de voir s'il y a moyen de créer un tel outil global attendu par beaucoup (consultable sur Outlook, sur le site Web, fichier Excell,... ?? à voir sous quelle forme ?).

La séance est levée à 16h

Yves FOUCAULT
Président

Henri MIAU
Secrétaire Général

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR du 25 novembre 2011 :

DECISIONS	EXECUTION	REALISATION
Représentation du CD FFSA aux championnats : Le bureau mettra en place à court terme une charte du dirigeant pour leur donner les grandes lignes concernant leur attitude à adopter comme représentants officiels de la FFSA.	Henri Miau	
Championnats de France, Europe, monde SA en France : A toutes les compétitions nationales, européennes, mondiales organisées par la FFSA, les présidents de fédérations sportives, du CNOSF mais aussi de l'Unapei, de l'Apajh seront invités. Le siège sera chargé de cette mission administrative.	Valérie Link	
Correspondant national antidopage pour l'INAS monde : Jacques Roussel demandera à Nathalie Catajar, si elle accepte d'être désignée comme correspondante antidopage pour la France ? Ce correspondant assurera la mise en place de contrôles éventuels, mais aussi le suivi des sportifs qui sont sélectionnés aux Jeux Paralympiques	Jacques Roussel	
Élargissement des secteurs de pratiques : Suite à la convention avec la FSCF, le SG fera une note aux présidents de départements et régions sur les possibilités d'élargir la palette d'activités sportives, de loisirs et culturelles des clubs FFSA, grâce aux ressources des clubs FSCF	Henri Miau	
Mise en place d'un calendrier général FFSA annuel : Il est demandé au siège de mettre en place un calendrier annuel global unique intégrant tous les événements de la FFSA (championnats de France, championnats internationaux, réunions de la DTN, des commissions, du CPSF,...	Valérie Link	
Réflexion sur l'identité visuelle de la FFSA : Une première proposition sur l'identité visuelle sera présentée sous forme de consultation à la réunion des présidents de régions du 10 décembre et à l'AG d'Angoulême	Michel Ponchaut	

<p>Création d'un « Prix de la recherche FFSA » La FFSA lancera auprès des Universités qui ont une filière APA, un concours permettant de sélectionner et récompenser, au titre du « prix de la recherche FFSA » le meilleur mémoire d'un étudiant en master APA en France. Un prix de 5000€, pris en charge par une partenaire financier de la FFSA, pourrait être attribué à l'Université lauréate. Ce projet fera l'objet d'un travail entre la commission Communication et recherche de fonds et la commission Etudes Recherche</p>	<p>Michel Ponchaut Roy Compte</p>	
<p>Forfait licence jeunes : Une évaluation de l'expérimentation réalisée sur deux ans sera faite au prochain bureau. Une proposition sera présentée à l'AG d'Angoulême.</p>	<p>Marc Truffaut</p>	
<p>Remboursements des déplacements : Le trésorier propose, après analyse des conséquences budgétaires sur l'ensemble des remboursements des déplacements, que le tarif kilométrique du remboursement auto passe de 0,34 à 0,36cts d'€. Cette augmentation sera assortie du strict respect des règles de remboursement (priorité au remboursement sur la base SNCF) avec pour raisons exceptionnelles les autorisations du DTN, du trésorier</p>	<p>Jean Claude Wach Michel Chopinaud Valérie Link</p>	
<p>AG 2012 : Tous les élus en charge d'un secteur adresseront au secrétaire général, pour fin janvier, leur rapport ainsi qu'un résumé en 3 ou 4 diapos à intégrer dans le Power point général à présenter.</p>	<p>Henri Miau</p>	